



Les Verts Commission mer et gestion du littoral

Coutances, le 25 août 2006

Atelier le gazole à la pêche Journées d'été Coutances

Présents : Jean-Paul Declercq, Christine Sandel, Jean-Marie Bonachera, Bertrand Caron, Marc Nedelec, André Moisan, Tangi Moisan, Nathalie Sédou, Catherine Levraud, Andrée Reversat, Philippe Coulon, Stéphane Baly, Edwige Fadeieff.

Situation : L'énergie est de plus en plus chère avec des bateaux de plus en plus consommateurs de gazole. Nous devons poser les questions : quels types de bateaux, quels engins, quelles motorisations, quels ajouts de voile, quels fluides alternatifs (biocarburants) sont possibles pour la pêche côtière et pour la pêche hauturière. Nous rencontrons à la pêche les mêmes problèmes que pour l'agriculture.

Des biocarburants sont testés en Camargue pour le bac de Barcarin (de Salins de Giraud à Port St Louis à 6 km de la mer) par le syndicat mixte des traversées du delta du Rhône. Cette expérience est particulièrement intéressante puisque ce bac fonctionne jour et nuit et 7 jours sur 7 et pourrait être comparé avec les besoins intensifs des bateaux de pêche.

Depuis début juin un moteur est au banc d'essai alimenté en alternant de l'huile de colza, puis de l'huile de tournesol à différents taux de mélange dans le gazole, puis de l'huile pure. De nombreux partenaires économiques sont impliqués, entre autres les chambres d'agriculture pour la complémentarité la plus économique de l'utilisation de l'huile par la valorisation énergétique des tourteaux dans les chaudières d'habitat collectif (2kg de tourteaux équivalent à 1 litre de fuel domestique, soit 0,40€ d'énergie verte contre 0,70€ de fuel).

Une collaboration s'instaure entre le pôle mer PACA et le pôle mer Bretagne pour présenter et envisager de labelliser ce projet. En septembre un partenariat est mis en place avec le motoriste Wärtsilä pour tester un moteur sur 6 mois (40m³ d'huile représentant 60ha de culture). Un dossier complet sur les équipements spécifiques à installer, la plus value huile végétale/gazole pêche, la logistique et le financement doit être présentés courant octobre à la Région PACA et à l'ADEME.

L'intérêt premier est environnemental avec l'absence de pollution en cas d'épandage. Un peu partout fleurissent les usines à biodiesel du type diester dans lequel la filière industrielle est très impliquée. La Camargue peut produire du colza ou du tournesol (le tournesol demande peu d'eau et possède un meilleur bilan écologique).

D'autres tests sont effectués par l'Union Européenne avec le motoriste belge ABC pour expérimenter de l'huile de friture usagée (liaisons maritimes des Iles du Morbihan).

Donc ces biocarburants à base d'huiles végétales pourraient être utilisés à partir du 1^{er} janvier 2007 pour la pêche, d'autant plus que l'utilisation d'un carburant moins cher acquis par le biais de la subvention " fonds d'aléa à la pêche " devrait disparaître d'ici la fin de l'année.

Mais dans les faits, les pêcheurs préfèrent des aides financières directes car ils n'ont pas de moyens individuels de mener à bien des essais sur leur outil de travail quotidien. Il faudrait donc une synergie entre les Régions pour mener à bien les tests permettant le passage à l'exploitation réelle ; d'où le rôle du pôle mer PACA/Bretagne.

La recherche sur les grosses motorisations semble plus difficile. Des tests ont lieu à Surgères et à Val de Reuil en région parisienne pour les navires vendéens, mais l'administration ne facilite pas la recherche en leur interdisant d'utiliser du gazole pêche détaxé pour effectuer les tests.

C'est aux politiques maintenant d'impulser la dynamique en donnant un message aux industriels. L'Etat pourrait défiscaliser en partie les biocarburants et donner les autorisations d'emploi nécessaires pour être en accord avec les directives européennes.